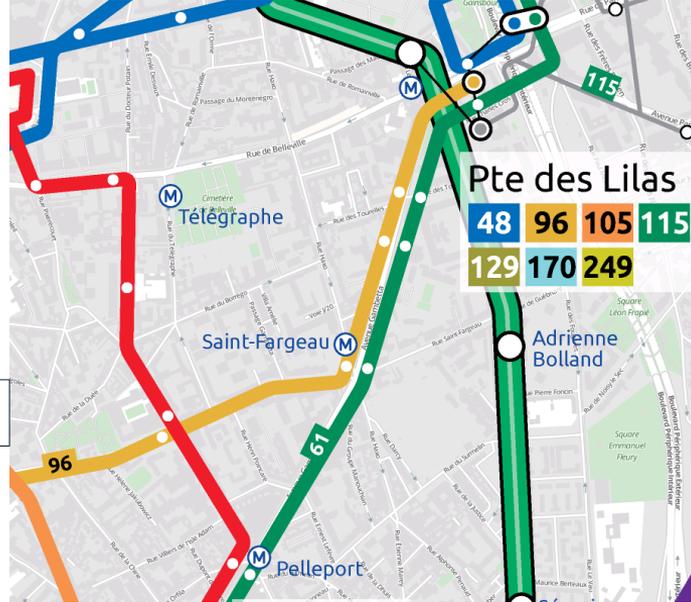
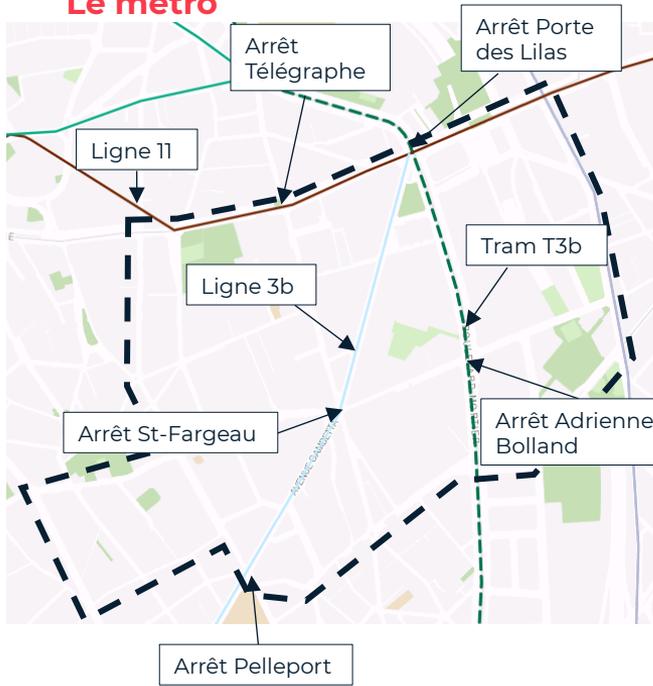


03

**Mobilité et infrastructures**

# Les transports en commun

## Le métro



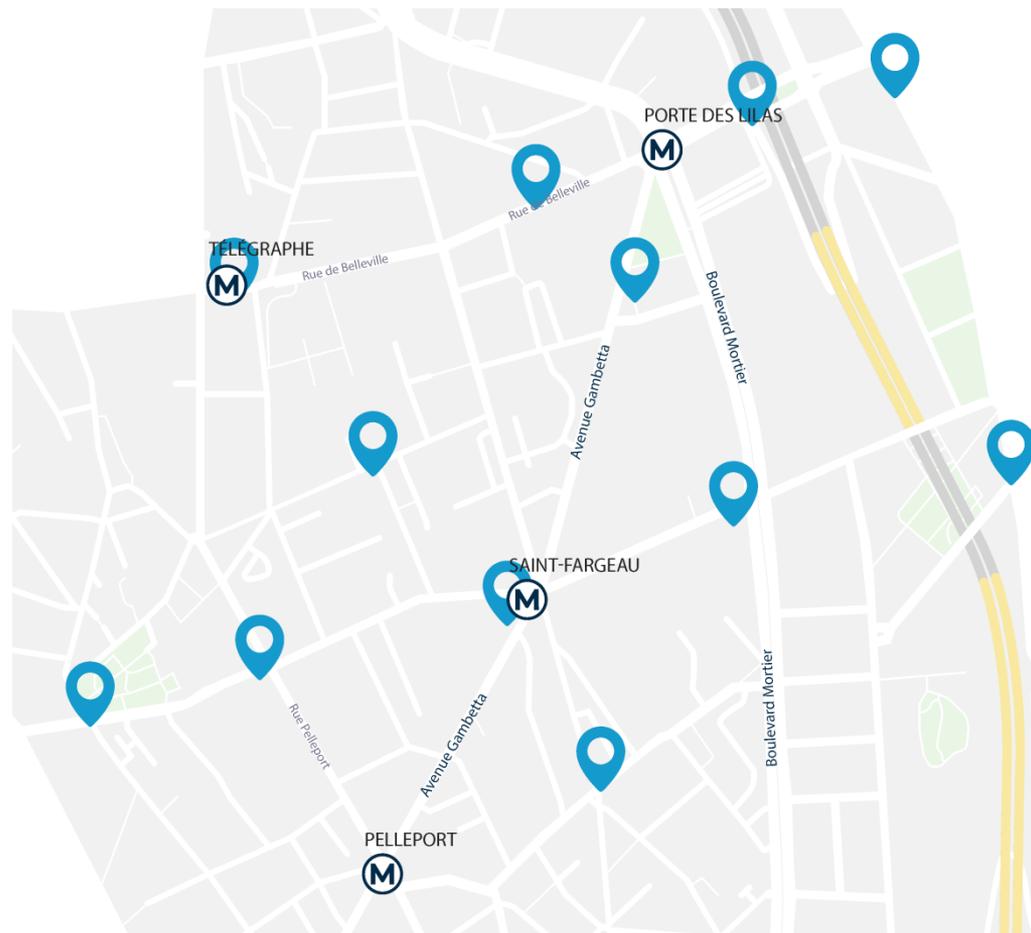
Le quartier possède un bon maillage de transports en commun. Le réseau de métros et bus se complète afin de desservir tous le quartier.

La présence de la Porte des Lilas permet l'accès à une offre multimodale dense.

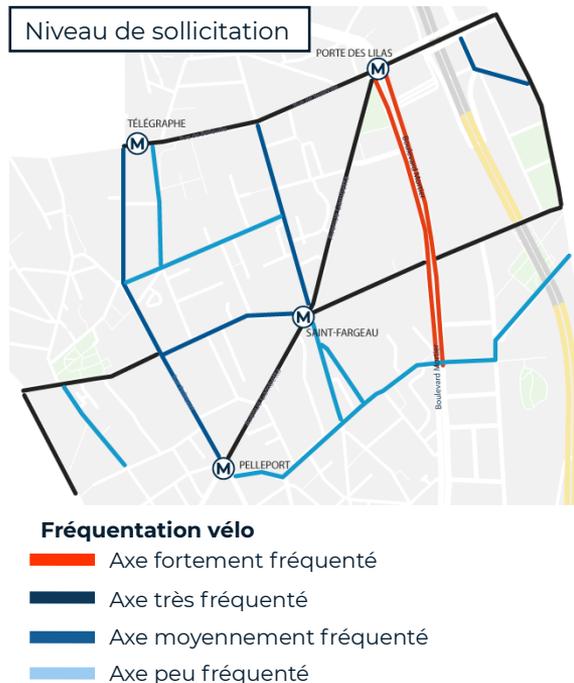
# Les mobilités douces

## Vélib'

### Cartographie des emplacements des stations



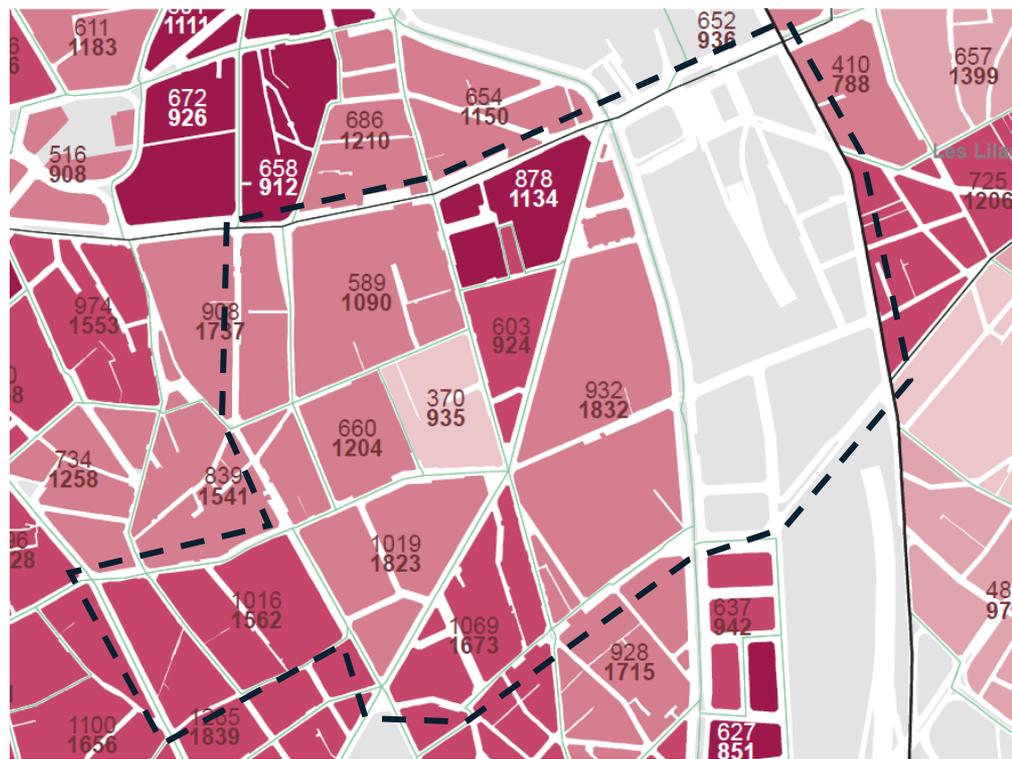
# Les aménagements cyclables existants et à réaliser



Une forte fréquentation des cyclistes sur le boulevard Mortier grâce à la piste bidirectionnelle.

# Taux des ménages sans voiture

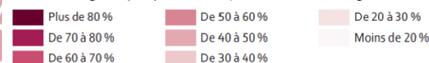
Carte publiée en janvier 2017 (APUR)



Le taux des ménages sans voiture avoisine en moyenne les 54% sur le quartier.

Il est inférieur à la moyenne parisienne qui est de 62%.

Part des ménages n'ayant pas de voiture, dans le total des ménages



Moyenne Paris : 62%

## Les sens de circulation automobile



Sens unique →

Double sens ↔

## Niveaux de sollicitations des infrastructures

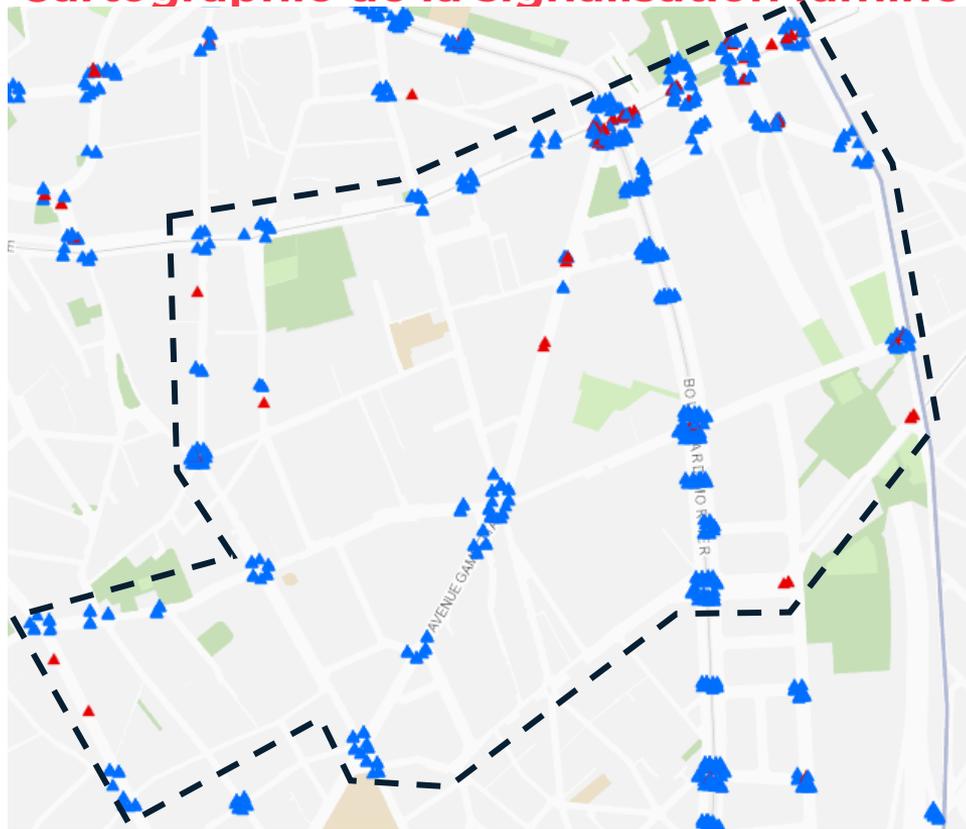


On constate un fort trafic routier sur les grands axes comme l'avenue Gambetta ou le boulevard Mortier.

Les rues de Ménilmontant et Saint-Fargeau sont très fréquentées par rapport à leurs dimensions.

Elles permettent aux usagers venant de Oberkampf de traverser le quartier et le 20<sup>ème</sup>.

## Cartographie de la signalisation lumineuse tricolore



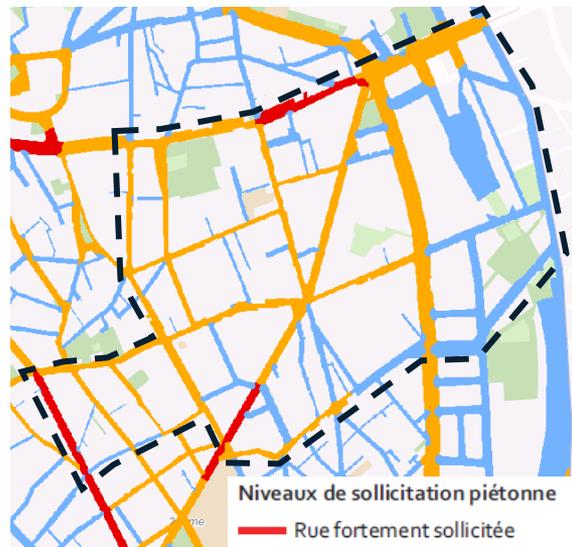
Cette carte recense les différents carrefours équipés de Signalisation Lumineuse Tricolore. Elle est à mettre en lien avec la carte d'intensité de trafic afin de réduire la quantité de signalisation lumineuse tricolore.

La dénomination Signalisation Lumineuse Complémentaire contient les panneaux A13a lumineux, A13b lumineux et les bornes hautes.

Signalisation Lumineuse Tricolore

- ▲ Signalisation Lumineuse Tricolore
- ▲ Signalisation Complémentaire

## Niveaux de sollicitations des infrastructures



La largeur des trottoirs est globalement adaptée à l'intensité de sollicitation avec quelques exceptions comme la rue de Surmelin ou encore le haut de la rue du Villiers de l'Isle Adam

Les axes fortement fréquentés sont les rues avec une densité commerciale forte. Nous avons pour exemple la rue des Pyrénées ou le bas de Gambetta.

## Part des trottoirs sur la voie

Carte publiée en janvier 2017 (APUR)



Cette carte a pour but de montrer la répartition des espaces dédiés pour les piétons.

On constate qu'en moyenne 60% de l'espace public est dédié à la mobilité automobile, alors qu'elle représente 13% de la part modale des Parisiens.

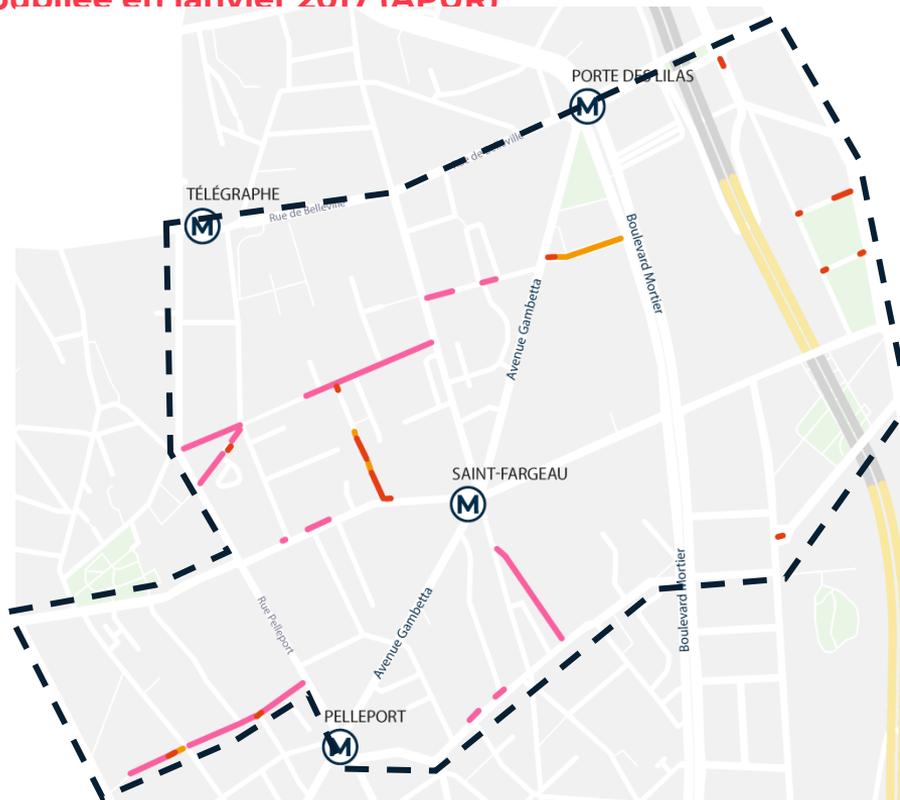
La source principale de consommation d'espace public est le stationnement, puisqu'en moyenne 50% de cet espace est utilisé pour le stationnement.

- 40 % et moins
- De 40 à 50 %
- De 50 à 60 %
- Plus de 60 %

Sources : Ville de Paris, Apur

# Trottoirs non accessibles ou étroits

Carte publiée en janvier 2017 (APUR)



En **rouge** et **orange** sont identifiés les trottoirs non accessibles aux personnes à mobilité réduite ( respectivement moins d'1,40m avec potelet et moins d'1,40m).

En **rose** sont identifiés les trottoirs étroits qui ne permettent pas le croisement entre deux fauteuils roulant avec une largeur comprise entre 1,4 et 1,8m (Cf. arrêté du 15 janvier 2007 modifié).

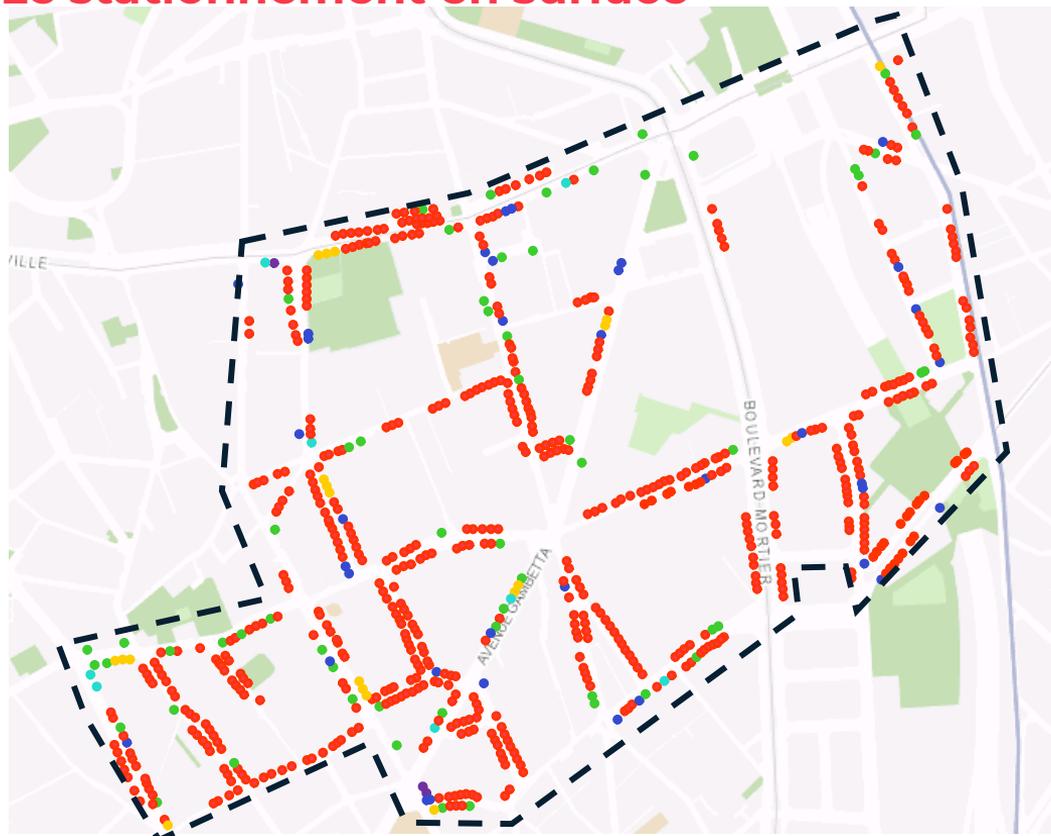
## Compétences voirie : Maire de Paris – Préfecture de Police



L'avenue Gambetta (entre Henri Dubouillon et Tourelles), le boulevard Mortier (entre Tourelles et St-Fargeau), la rue des Tourelles (entre Mortier et Gambetta), la rue Guébriant et la rue St-Fargeau (entre Gambetta et passage Gambetta) sont en compétence Préfecture de Police.

Le reste des voies du quartier sont en compétence ville de Paris sans prescription ou avis de la préfecture de Police pour la circulation.

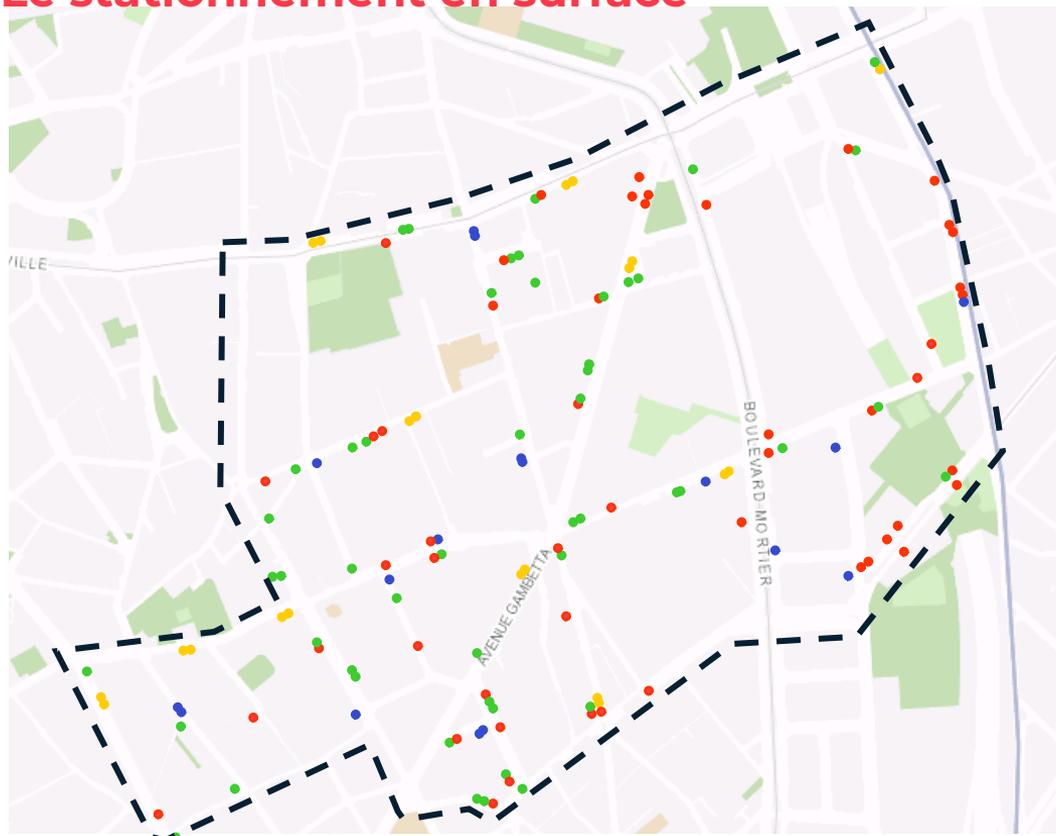
## Le stationnement en surface



- Payant
- Zone de livraison
- GIG/GIC
- Véhicule partagé
- Transport de fonds
- Taxi

Le stationnement payant automobile représente au total un linéaire de voirie d'environ 5 845ml (environ 1 169 places) soit une surface reconvertible de 10 521m<sup>2</sup>

## Le stationnement en surface



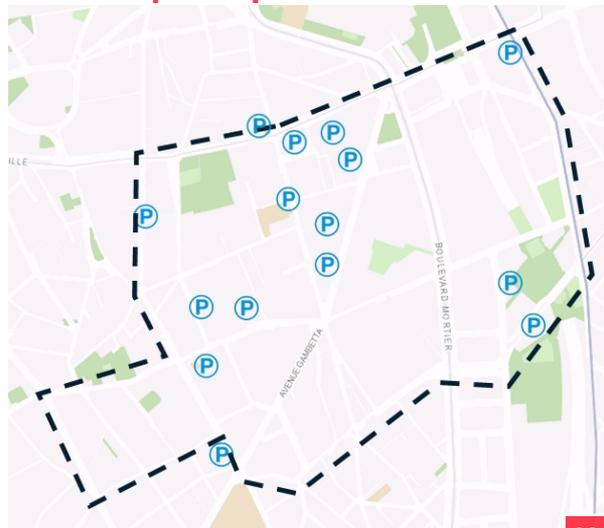
- Vélo
- Moto
- Free Floating
- Vélib'

Le stationnement vélo représente au total un linéaire de voirie d'environ 230 ml (environ 500 places).

Le stationnement vélo est à renforcer

# Le stationnement en ouvrage

## Les parcs privés



Délimitation du quartier



Parking sur Gambetta



Parking sur Noisy-le-Sec

Le stationnement en ouvrage vient principalement des parkings privés ouverts au public ou des parking présents dans les immeubles. Il n'y a pas de parc de stationnement concédé par la ville dans le quartier.

Rappel : le stationnement automobile en surface représente environ 1200 places. Cela représente une surface d'environ un hectare.

Tarif stationnement en surface	1j	7j	1 an	3 ans
Droit de stationnement			45€	90€
Redevance	1,5€	9€		

Nom du bailleurs	Nb de place dans l'arrondissement	Nb de place vacante dans l'arrondissement	Nb de place dans le quartier	Tarif moyen mensuel
Elogie Siemp	1020	143	20	82€
Paris Habitat	4695	576	112	57€
RIVP	5853	1440	384	75€